

L'ABER BENOÎT - KORN AR GAZEL

RÉSURGENTES

UNE SOURCE D'EAU DOUCE SUR LA PLAGE -
LE RUISSEAU DU BOUZ -
COURS D'EAU ET FLUX SOUTERRAINS-
ESTUAIRE ET TRAIT DE CÔTE MOUVANTS

ÉTÉ 2023 - SAINT-PABU

Projet de Marie-Claire Raoul
suite à la résidence artistique *De la nature*
au printemps 2022 à la Maison des Abers-Ti an Aberioù
et en vue de l'exposition *Escale #3 - Aber-Benoît*



RÉSURGENCE

D'OÙ VIENT CETTE SOURCE D'EAU DOUCE SUR LA
PLAGE DE CORN AR GAZEL ?

EST-CE UNE RÉSURGENCE DE LA NAPPE PHRÉATIQUE OU
DU RUISSEAU DU BOUZ QUI SE TROUVE EN AMONT ?


LE RUISSEAU DU BOUZ (OU BOUS) EST À PEINE
VISIBLE. SUR LES CARTES TOURISTIQUES IL N'EST
PAS INDIQUÉ, POURTANT IL EST BIEN PRÉSENT. IL
SE CACHE DANS LE FOSSÉ BROUSSAILLEUX NON LOIN
DE LA MAISON DES ABERS ET SE PERD DANS LE PETIT
BOIS PLUS HAUT. IL PREND SA SOURCE EN AMONT
VERS LE LAVOIR DU BOUS.

PAR LE BIAIS D'INSTALLATIONS EN SAULE OU EN
BAMBOU L'INTENTION DU PROJET CONSISTE À RENDRE
PERCEPTIBLE LA RÉSURGENCE SUR L'ESTRAN ET LE
CHEMINEMENT DU RUISSEAU SUR LE LITTORAL.

LA SCULPTURE EN PERCHES DE BAMBOU COUPÉES (NON
RACINAIRES) « HENT AR MOR » EST UNE PROPOSITION
ISSUE DE CES RÉFLEXIONS. ELLE ENCADRE LA
STRUCTURE EN BRINS DE SAULE VIVANT « TI HALEG ». L'ENSEMBLE FORME L'INSTALLATION « DOUR AR GAZEL ».



Du haut de la plage de Korn ar Gazel, on distingue la résurgence d'eau douce et son ruissellement en méandres sur l'estran. © Marie-Claire Raoul (mai 2022).



De l'eau à très faible débit émerge sous le fourré.

Zone humide alimentée par le ruisseau du Bous.

Sur les dunes végétalisées de « Toul Tréas » qui surplombent la plage de Korn ar Gazel, non loin de la Maison des Abers-Ti an Aberiou, un fourré dans le creux d'un fossé indique une zone humide. Elle est identifiée sous le nom de « Ty Arvor 666930 » par l'Inventaire permanent des zones humides du Finistère (IPZH29). De l'eau à très faible débit s'écoule sous les arbrisseaux. L'installation, qui signalera l'emplacement de la zone humide et le cours de l'eau vers l'estran, débutera ici. © Marie-Claire Raoul (mai 2022). Le trait en pointillé bleu indique le chemin du cours d'eau. © Marie-Claire Raoul (juin 2022).



Vue du fourré lorsqu'on remonte de la plage et qu'on regarde vers l'intérieur des terres. Par fortes pluies l'eau provenant du ruisseau du Bous déborde. Il peut même arriver qu'elle dévale sur la route et la traverse. © Marie-Claire Raoul (juin 2022).



Petit bois

Fourré

Vue du fourré lorsqu'on vient de la Maison des Abers. © Marie-Claire Raoul (janvier 2023).



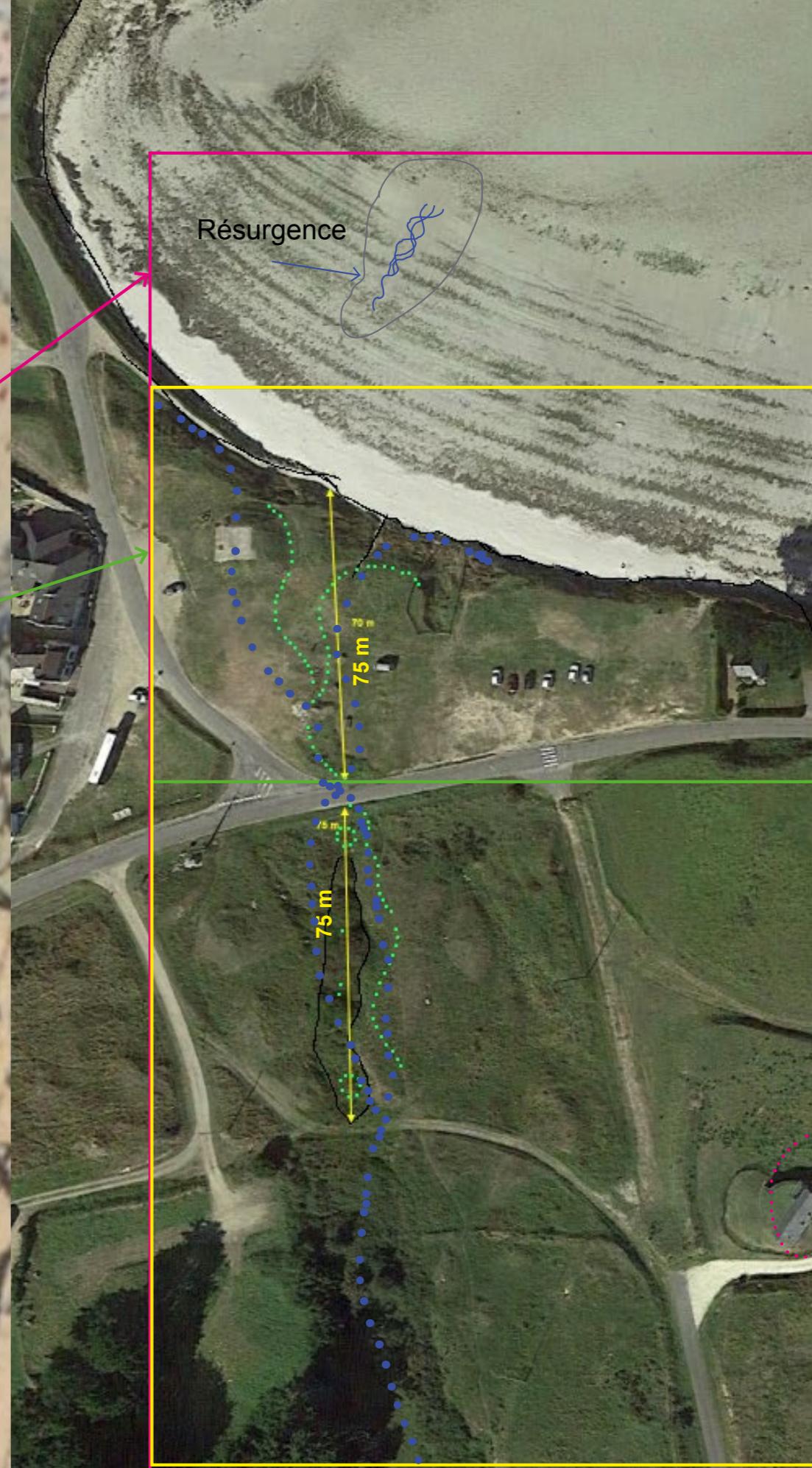
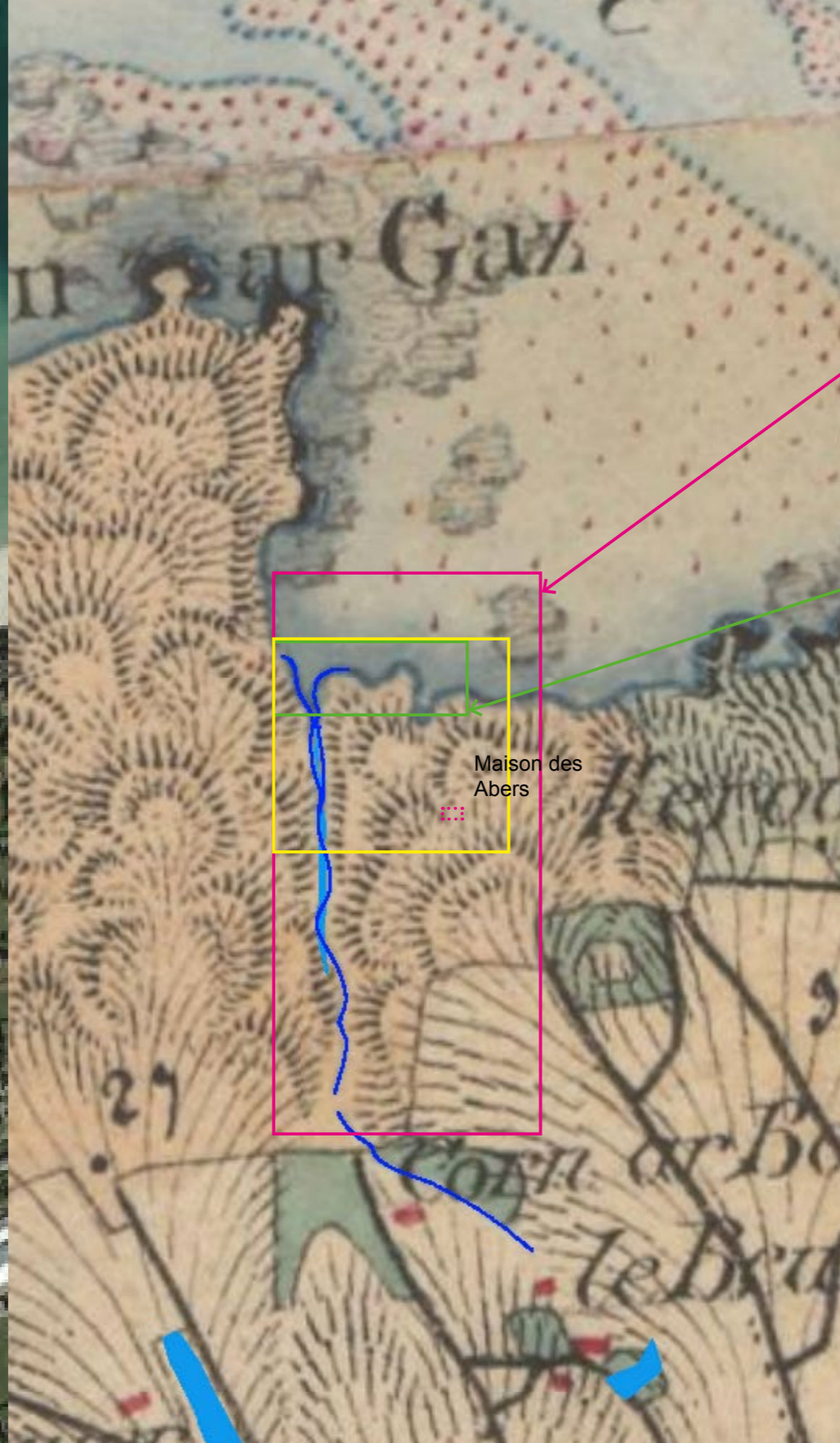
Chemin de l'eau du ruisseau du Bous sur les dunes de Korn ar Gazel à Saint-Pabu. A gauche : le rû longe le petit bois au-dessus des dunes. A droite : sur les dunes de Toul Tréas, le ruisseau, dissimulé sous le fourré, poursuit sa course vers la mer. A très faible débit en hiver, il est à sec en été.
© Marie-Claire Raoul, Janvier 2023.

On peut suivre le chemin du cours d'eau en traversant le petit bois plus haut puis en remontant la route de Korn ar Gazel pour rejoindre la rue du Bous jusqu'au lavoir. Celui-ci est alimenté par la source du Bous dans le hameau du même nom.

Photo © Marie-Claire Raoul (mai 2022).



Inventaire départemental des cours d'eau du Finistère - Carte IGN



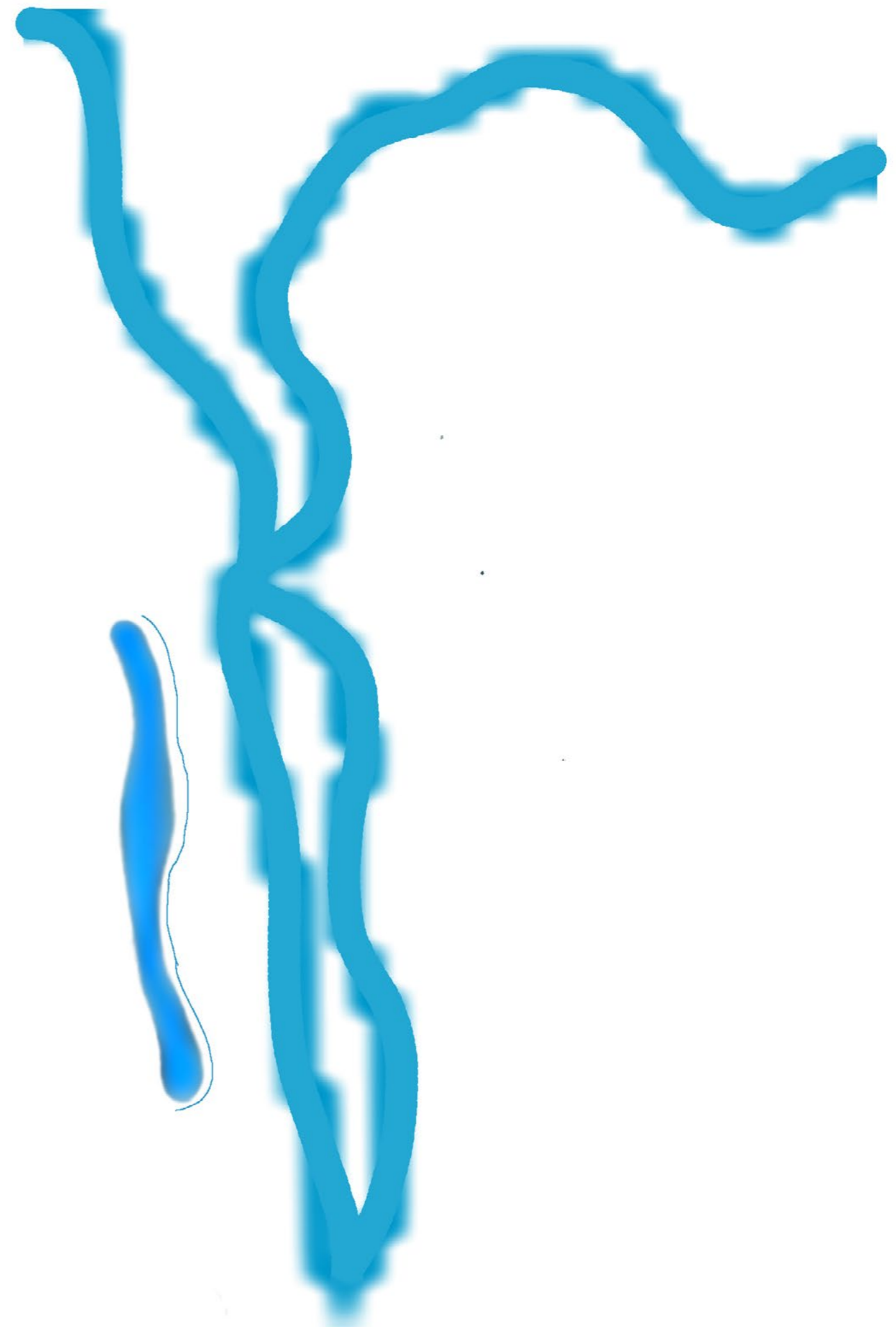
Comparaison du trait de côte dans le temps et visualisation du tracé du Bous en superposant des cartes hydrographiques IGN et SIG réseau zones humides sur : à gauche une image satellite récente (Google earth), au milieu la carte de l'État-major (1860). A droite, agrandissement de l'image satellite et essais de tracés au sol de la structure en fonction du cours d'eau, de la résurgence et de l'ancien tracé de l'embouchure.

A gauche, agrandissement de l'étendue de la zone humide actuelle d'après les données du SIG réseau zones humides.

A droite, agrandissement du tracé du littoral dessiné à partir de la carte de l'Etat-major : au niveau de l'embouchure du cours d'eau, le trait de côte de la plage de Korn ar gazel est échancré en forme de delta.

SIG : Système d'Information Géographique

Réseau zone humide :
Réseau s'appuyant sur les organismes nationaux, régionaux, départementaux et locaux, pour dresser la cartographie des zones humides inventoriées par les membres et les partenaires du réseau ainsi que des données s'y rapportant (eau, environnement, acteurs,...).





Je suis partie sur une installation composée de deux structures, l'une petite en brins de saule vivant, l'autre plus grande en perches de bambou coupées (non racinaires). En effet, Christian Guérin, qui m'a fourni l'an dernier les hautes perches de saule vivant pour la sculpture « Marcher sur l'eau blanche » à la prairie de Keravilin, ne pourra pas m'en procurer autant cette année.

Creusement d'un trou dans les dunes pour se rendre compte de la composition du sol. C'est un mélange de sable et de terre. L'équipe de la Maison des Abers me rassure sur la possibilité que le saule prenne dans ce substrat, sachant que nous sommes sur une zone humide. Mais, si l'été 2023 est aussi sec qu'en 2022...

© Marie-Claire Raoul(mars 2023)

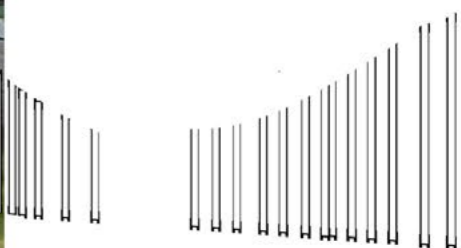


La sculpture
« Ti Haleg »
constituée de brins
de saule vivants
a été construite
en mars. Elle est
implantée en amont du
fourré. Elle marque
le début de la zone
humide.

En ce qui concerne
la plus grande
sculpture, trois
propositions ont été
soumises à la ville
de Saint-Pabu.



Proposition 1. « Résurgence », structure sur la plage qui évoque le ruissellement de la résurgence d'eau douce sur la plage. Plus petite hauteur 2m. Plus grande hauteur 4,5m. Montage numérique et visualisation 3D. © Marie-Claire Raoul, mai 2022.



Proposition 2. « Hent Ar Mor ». Sur les dunes végétalisées, la structure longera le fourré sous lequel le rû s'écoule à très faible débit. Elle suivra un dénivelé aléatoire. Plus petite hauteur 0,8 m. Plus grande hauteur 3 m 50. Photographie et montage © Marie-Claire Raoul, hiver 2022.



Proposition 3. « Estuaire ». La structure simule le tracé (comme une sorte de delta) du trait de côte que l'on peut voir sur la carte de l'État-major. Elle sera implantée sur la zone végétalisée qui surplombe la plage. Plus petite hauteur 0,80 m. Plus grande hauteur 3 m.
Montage numérique et visualisation 3D. Photo et montage © Marie-Claire Raoul, janvier 2023.



Compte-tenu des contraintes liées à la circulation des piétons et aux normes de la DDTM (Direction départementale des territoires et de la mer), c'est la proposition « Hent Ar Mor » qui a été validée par la commune de Saint-Pabu.

« Hent ar Mor » englobe la petite structure en brins de saule vivant « Ti Haleg ». L'ensemble est nommé « Dour ar Gazel ».

Les deux sculptures ont été construites avec l'aide de Christian Guérin et de plusieurs bénévoles de la Maison des Abers-Ti an Aberioù.

© Photo et montage
Marie-Claire Raoul



Finistère
Penn-ar-Bed



Centre
d'art
contemporain
PASSERELLE
Brest — FR



ESPACE D'APPARENCE



Le programme de résidences *De la nature* est porté par l'association Espace d'apparence. Il est soutenu par le Ministère de la Culture-Drac Bretagne et le Conseil régional de Bretagne dans le cadre de l'aide aux résidences artistiques sur les territoires. L'exposition *Escale #3 – Aber-Benoît* bénéficie de l'aide de la ville de Saint Pabu.